



PROM

**Promotion of the role of women
at the local, institutional and
economical level by the
development of an integrated
gender approach**



European Commission

With support from the European
Community
DG Employment, Social Affairs and
Equal Opportunities

FOCUS GROUP DES MÈRES

Bruxelles, 02/07/07

Participants :

M1	Mère, 46 ans, divorcée, 2 enfants de 17 et 19, belge, travaille
M2	Mère et grand-mère, 56 ans, mariée, 2 enfants de 34 et 26, belge, travaille
M3	Mère, 36 ans, mariée, 3 enfants de 10, 8 et 2 ans, belge d'origines marocaines, à la recherche d'emploi
M4	Mère, 34 ans, mariée, 2 enfants de 9 et 7, belge d'origines marocaines, à la recherche d'emploi
M5	Mère, 29 ans, mariée, 1 enfant de 2 ans, belge d'origines tunisiennes, travaille
M6	Mère, 42 ans, célibataire, 1 enfant de 3 ans, belge, travaille
M7	Mère, 31 ans, cohabitante légale, 1 enfant de 6 mois, française, travaille
M8	Mère, divorcée, 2 enfants de 30 et 37 ans, belge, retraitée
A1	Homme, 31 ans, animateur du débat
A2	Homme, 30 ans, animateur du débat
A3	Femme, 31 ans, animatrice du débat

Impacte de la maternité

Le premier sujet abordé par le débat a été l'impacte de la maternité sur les choix de vie. La plus part des femmes a déclaré avoir toujours souhaité devenir mère, et il y en a qui ont souligné combien l'aide de la famille peut contribuer à vivre cette expérience. Une autre mère a toutefois remarqué que :

« Avoir des enfants dans le contexte présent est très difficile, si je devais recommencer je ne le ferais pas. La société n'apporte pas de soutien aux parents. » (M8)

Bien qu'en désaccord sur ce propos radical, d'autres femmes ont admis qu'il est fort probable qu'une femme aie ressenti ce genre de regret au moins une fois dans la vie, suite au stress de la condition de femme/mère/travailleuse.

Une participante a mentionné le cas d'une connaissance, une mère qui élève seule son enfant, obligée par la loi à prendre soin de son fils – majeur - nonobstant ce dernier adopte une conduite peu respectueuse et s'adonne à des actes de petite criminalité. Cette obligation des parents à s'occuper de leurs enfants jusqu'à l'âge de 25 ans, a été vivement contestée par les participantes.

La dépendance de la crèche et la qualité de ses services ont été indiqués parmi les facteurs qui conditionnent le plus la vie familiale. La plus part des femmes partageaient l'avis que trouver des places dans les crèches bruxelloises se révèle très difficile, et leurs expériences en ont témoigné. Le clivage linguistique semble être motif de discrimination : une femme francophone déclarait avoir réussi à inscrire l'enfant à une crèche de la Communauté Flamande seulement après intervention du conjoint néerlandophone. D'autres femmes belges d'origine étrangère ont partagé leur frustration par rapport à ce fait et une d'entre elles a déclaré avoir dû s'adresser à une garderie privée, par conséquent beaucoup plus chère. Elle a d'ailleurs spécifié que, ne pouvant pas compter sur l'aide de sa famille (qui n'est pas établie en Belgique), elle préfère payer ces sommes élevées plutôt que de renoncer à son travail.

Les congés

Le thème des congés pour raisons familiales s'est révélé une problématique commune à presque toutes les participantes. Certaines d'entre elles sont invitées par leur mari à demander des congés, en raison du fait que le mari travaille à temps plein.

« Les sociétés là où mon mari a travaillé, dans les services à la vente, c'était tous des personnes haut placés, ils refusaient de demander du congé pour des raisons familiales, c'était la honte. J'ai dû me battre tout un week-end pour qu'il prenne un jour pour sa fille. » (M2)

Une seule femme a déclaré n'avoir jamais eu de problèmes à négocier des congés avec l'employeur : elle a un statut d'indépendante, des horaires flexibles et son cabinet accepte le téléworking ; en plus son entourage professionnel se trouve dans des conditions familiales similaires et cela crée un environnement homogène, partageant les mêmes besoins et revendications.

Deux autres ont témoigné d'une expérience opposée, à cause de laquelle les deux femmes ont perdu leur poste.

Parmi les difficultés mentionnées pendant le débat, il y a la réticence de nombreux employeurs à accorder les congés pour raisons familiales bien que prévus par la loi. Certaines souhaitent la création de plus de crèches d'entreprises. La possibilité de recevoir des soins à domicile¹ en cas d'enfant malade a été jugée insatisfaisante, car peu de monde souhaite confier son enfant à des inconnus. D'autres femmes y ont par contre fait recours, mais elles ont déploré les temps d'attente très longs à cause du manque de personnel, ce qui en quelque sorte rend vain le but du service (car un enfant tombe malade soudainement et il peut être déjà guéri quand le service est enfin disponible)

¹ Service offert par les mutuelles.

Il a été souligné également que les crèches favorisent le contagement de maladies et, quant aux crèches d'entreprise, qu'elles deviennent contraignantes par rapport à l'employeur.

Partage des tâches au sein du couple

Quant au sujet du partage des tâches, les expériences des participantes ont été assez diversifiées, mais presque toutes ont abordé le sujet ou le négocié au sein du couple.

« Mon ex mari se dégageait tout à fait de tout. Quand je l'ai rencontré il ne travaillait qu'à temps partiel, ensuite il a commencé à travailler dix heures par jours. Moi je travaillais à plein temps, je m'occupais de l'enfant, je faisais tout, donc côté travail je négligeais ; puis j'ai eu des crises d'asthme avec hospitalisation tous les 15 jours, j'ai été obligée de changer plein de boulots. En tout cas les enfants ça été mon choix, je ne le regrette pas. » (M1)

« Déjà il faut avoir la chance d'un papa ouvert d'esprit et qui participe. Chez moi, il n'y a pas de papa, je l'élève toute seule mais je m'aperçois qu'autour de moi les femmes casées, avec un mari, elles ont même plus de soucis que moi. » (M6)

Le débat a longuement essayé d'investiguer les causes de la réticence masculine au partage des tâches et les participants ont partagé l'avis du rôle joué par l'éducation reçue. Des exemples différents ont été comparés. Une mère s'est dite très contente de son fils (âgé de 3 ans) qui semble bien assimiler l'éducation du partage des tâches et de la collaboration domestique. D'autres femmes ont raconté comme leur frères ou maris montraient la même conduite conciliante et collaborative et puis il ont changé d'approche. L'identification masculine de la puberté a été évoquée comme tournant significatif, mais certaines femmes n'ont eu expérience d'un changement que lors du mariage.

« Ce que moi je connais, mon mari, l'éducation y joue au-dessus. Il a grandi gâté, après il est arrivé chez moi, chaussettes partout, mais moi je n'ai pas bougé. Tu veux une femme de ménage ? Tu la payes. Mon frère aussi il était comme ça mais maintenant a changé, il fait un peu de ménage, il ramène son verre. » (M3)

« C'est la faute aux parents qui disent à leur enfant : t'es le plus beau etc. Moi j'ai déjà appris à mon enfant comment ranger les affaires, comment nettoyer etc. Il veut mettre la poudre à lessiver » (M6)

La frustration des femmes au foyer dont le travail domestique n'est pas valorisé par le mari a été également évoquée.

« Mon mari est très bien avec l'éducation des enfants, mais avec moi... J'ai perdu le travail car j'ai dû rester à la maison souvent quand mes enfants étaient malades, et j'ai demandé à mon mari « pourquoi tu ne prends pas de congé » ? Déjà mon chef était assez macho et n'aimait pas les enfants. » (M4)

« Le paradoxe est que les hommes qui vivent seuls entretiennent leur maison d'une façon bien plus méticuleuse de ce que nous on fait. » (M6)

Congé de paternité

Les femmes dont le mari a demandé le congé de paternité étaient 3, bien qu'une aie tenu à spécifier que la période a été utilisée comme vacance et non pas pour aider la mère.

« Beaucoup de papas déclarent s'intéresser aux enfants mais ils se plaignent n'être pas pris en considération par les services » (A2)

Les interventions suivant cette considération ont été très diversifiées. La femme dont le mari semblerait le moins collaboratif déclarait n'avoir bénéficié de son soutien que les tout premiers jours suivant l'accouchement. Une autre participante a souligné qu'en tout cas les femmes ne font pas confiance dans leurs maris en ce qui concerne le soin du bébé et qui préfèrent donc s'en occuper elles mêmes.

Le cas de l'homme au foyer a enregistré une frilosité partagée. Pour une participante, la situation de la femme qui travaille et de l'homme qui reste à la maison peut aussi convenir à l'homme car alors il n'a pas d'harcèlement moral sur lui.

Selon une autre femme, les rôles doivent rester définis : hormis le partage des tâches, qui est souhaité, l'homme doit travailler et la mère s'occuper de l'éducation des enfants ; ce propos n'a pas obtenu d'approbation unanime.

Une autre femme a témoigné d'une connaissance :

« son mari a décidé de rester à la maison s'occuper des enfants car elle gagnait bien en tant qu'indépendante, mais alors elle était choquée car toute la charge était sur elle et elle devait assurer financièrement. Lui il faisait tout, de son propre choix. Mais ce n'est pas toujours le cas, il y a des couples où cette situation ne marche plus car une femme a besoin d'admirer son homme. » (M2)

Différence dans le rôle des parents

Toutes les participantes ont convenu que les parents doivent avoir un rôle égal. L'importance d'un partage des mêmes valeurs a été également évoqué, pour ne pas que le père permette ce que la mère interdit. Beaucoup de femmes ont déploré que, aux yeux de leur enfant, le père représente les loisirs et la mère les devoirs et la maintenance.

Parmi ces devoirs, on a mentionné le suivi scolaire de l'enfant, et le débat a donc abordé la participation des pères aux réunions des parents. Une participante, qui fait parti d'une association de parents, a remarqué que lorsque les réunions sont fixées pour le soir ou en fin d'après midi, la participation des papas augmente, et cela est confirmé

a contrario par la constatation d'autres participantes, dont les réunions scolaires sont en début d'après midi, que les pères sont toujours absents. Une participante a tenu à souligner une différence dans l'approche :

« Moi, même en travaillant, je vais aux réunion des parents. Un papa, non. » (M6)

« C'est parce qu'ils font moins d'effort pour demander les congés. Ma fille, qui travaille dans une école, dit que si les réunions étaient plus tard et que l'école fermait plus tard, cela arrangerait beaucoup de monde, mais cela coûterait trop. » (M2)

« Dans d'autres pays, comme en France, on reste à l'école jusqu'à 18 heures. » (A2)

À ce sujet, les participantes ont exprimé le souhait qu'il y ait non pas cours jusqu'à tard mais par exemple la possibilité d'une surveillance jusqu'à 19 heures pour les parents qui travaillent loin.

Appréciation de services / mesures à suggérer

L'ONE² a reçu des appréciations positives à la quasi unanimité ; les femmes en ont apprécié la gratuité des services et le suivi à domicile.

« L'ONE envoyait quelqu'un à la maison, maintenant les services sont un peu réduits, il faut aller en consultation. Toutefois, même si c'est un organisme ringard, il a évolué : avant ils ne s'occupaient pas des vaccins basiques, maintenant ils les pratiquent. » (M7)

Parmi les facteurs qui compromettent l'équilibre familial on a mentionné les employeurs peu sensibles aux problèmes des mères et des couples.

Une femme considère que c'est grâce à son salaire qu'elle est arrivé à concilier vie professionnelle et vie familiale : elle a pu embaucher une femme de ménage et une baby-sitter et ainsi profiter de son enfant et de sa famille pendant le temps libre. Pour que toutes les familles profitent de leur temps, ces services devraient être accessibles à tout le monde. La réflexion portait aussi sur l'argent public : ce qui empêcherait une amélioration des services est le fait que le secteur social a des coûts élevés. La participante a aussi considéré que si on investissait davantage dans les activités scolaires, on éviterait que les adolescentes soient laissés à eux-mêmes pendant l'après midi. L'augmentation des gardes partagées devrait également entraîner une implication majeure des pères dans ces questions.

Un animateur du débat a mentionné que certains pères plaignent une exclusion malgré eux, comme par exemple dans le cas des formulaires d'inscription de l'ONE qui ne mentionnent que la mère.

² Office de la Naissance et de l'Enfance, www.one.be

Les participantes ont évoqué un cas similaire de « différence de traitement » concernant les allocations familiales : c'est le père qui les demande et la mère qui les perçoit (ou, en cas de jugement, le parent où les enfants sont domiciliés).

« Avant que les papiers il faudrait changer les mentalités. » (M2)

« À l'ORBEM³ ils t'invitent à ne pas déclarer d'avoir les enfants. Même les femmes enceintes doivent chercher activement du travail, sous peine de sanctions. » (M3)

Parmi les mesures souhaitées, les participants ont proposé qu'on prévoie des allocations pour les femmes qui choisissent de se consacrer à l'éducation de leurs enfants. D'autres suggestions incluent des horaires de consultation médicale plus flexibles, des garderies pour le week-end, des titres-services⁴ pour la garde d'enfants, une augmentation des centres sportifs, le remboursement des frais du pédiatre et des vaccins.

Une femme a quand même objecté :

« On ne peut pas non plus demander à l'état de financer votre enfant. » (M2)

« Il y a quand même du progrès, car à l'époque de mes parents la crèche n'existait pas. Il faudrait quand même améliorer les horaires des écoles, si on n'est pas là en temps, ils amènent l'enfant au commissariat. » (M7)

Parmi les expériences positives, une participante a mentionné le cas d'une association (vue à la télévision) créée par des grands parents et des parents qui n'ont pas d'enfants. Le but de cette association est de mixer les jeunes et les vieux et de fournir un service de garderie et d'activités récréatives pour les jeunes.

³ Office Régional Bruxellois pour l'Emploi, maintenant Actiris. <http://www.actiris.be/default.htm>

⁴ <http://www.titres-services.be/fr/pages/ts.asp?ru=1>